

GCE ODE 007

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires
GCE ODE 007
50 avenue Pierre Mendès France
75013 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GCE ODE 007, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 18 février 2011

Le commissaire aux comptes,
PricewaterhouseCoopers Audit



Anik Chaumartin,
Associée

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de Commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020
du 29 Novembre 1983 article 7, 21, 24 début 24-1°,24-2°et 24-3°)

PREAMBULE

L'exercice social recouvre la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Le total du bilan à la fin de l'exercice s'élève à 50 915 €.

Le résultat net comptable est une perte de 15 009,93 €.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/02/2011 et les informations communiquées ci-après en font partie intégrante.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société GCE ODE 007 n'a exercé aucune activité au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2010, l'associé unique, BPCE, a décidé :

- de réduire le capital social d'une somme de 31 463 euros par résorption des pertes figurant au report à nouveau et des pertes provisionnelles au 30 septembre 2010.
- d'augmenter le capital pour le porter à 42 000 euros par émission de 36 463 actions nouvelles de un euro chacune émises au pair et à libérer en numéraire, et modification corrélative de l'article 7 des statuts,
- la transformation de la société en société anonyme, sous condition suspensive de l'existence de sept actionnaires au moins.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis conformément au PCG et aux principes généralement admis (PCG art 531-1)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I – CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres évoluent comme suit :

	31/12/2009	Affectation de résultat	Variation	31/12/2010
Capital	37 000		5 000	42 000
Reserve légale	0			0
Report à nouveau	(8 191)	(6 916)	31 463	16 356
Résultat	(6 916)	6 916	(15 010)	(15 010)
Total	21 893	0	21 453	43 346

Le déficit reportable s'élève au 31/12/2010 à 15 010 €.

II - IMMOBILISATIONS

Néant

III – TITRES DE PARTICIPATION

Néant

IV - CREANCES

Néant

V – CHANGEMENT DE METHODES

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Effectif

Il n'y a pas de salarié à la clôture de l'exercice.

Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations versées en 2010 au président s'élève à 0 €.

Consolidation

Néant

Engagements hors bilan

Néant

Honoraires versés aux Commissaires aux Comptes en 2010

Conformément au décret n°208-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes de l'année 2010 ressortent à 5 471,70 euros TTC.

XXXXXXXXXX